

SEIGNOSSE

LA NOUVELLE

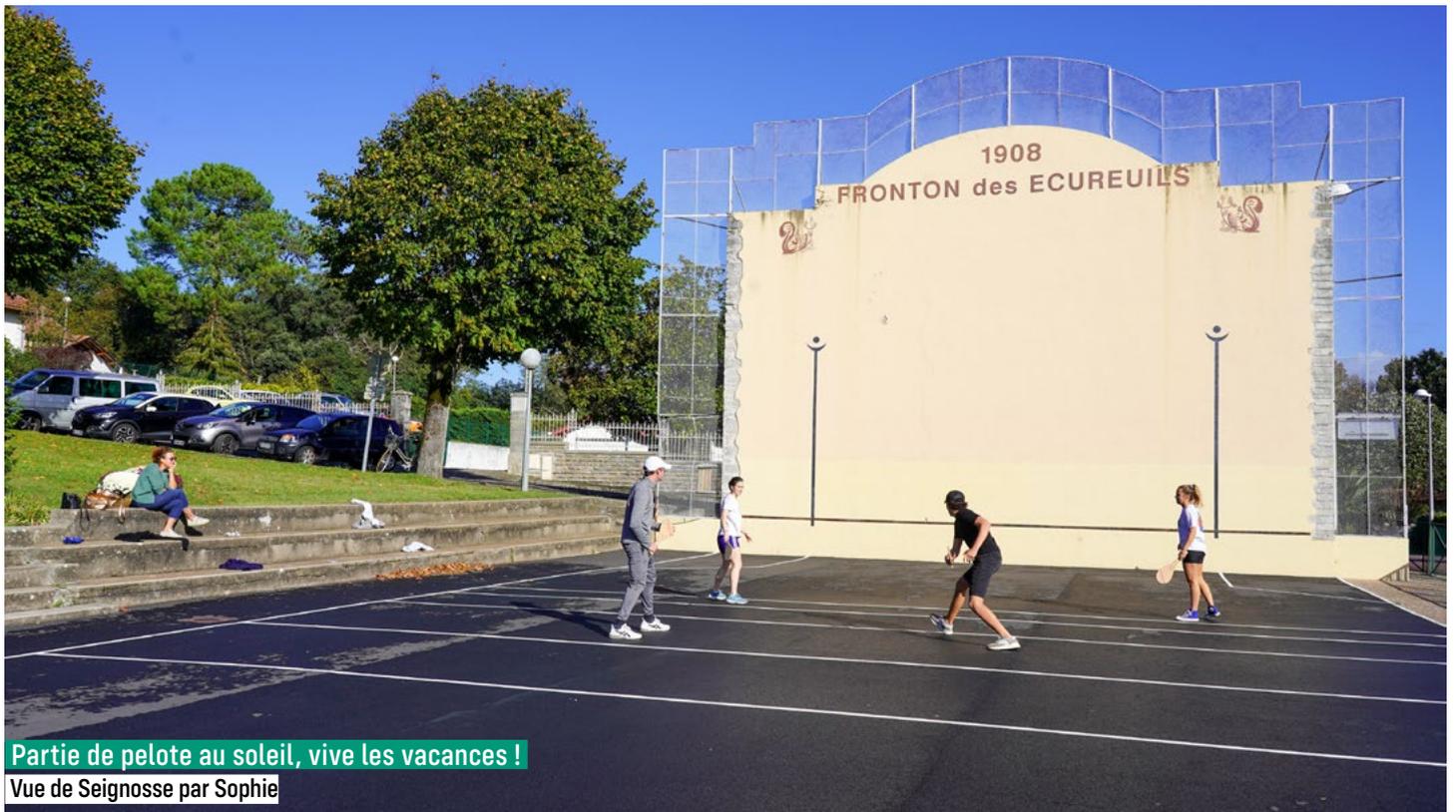
LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2023

21



ACTUALITÉ

DIMANCHE 26 NOVEMBRE,
**NOUVELLES ÉLECTIONS
MUNICIPALES**



Partie de pelote au soleil, vive les vacances !
 Vue de Seignosse par Sophie

LES SEIGNOSSAIS

NAISSANCES

- 10/10/2023 Arthur TANGUIDE
 16/10/2023 Malo, Thibault, Marie
 LE GOUVELLO de la PORTE
 16/10/2023 Inès, Emmanuelle, Marie
 LE GOUVELLO de la PORTE

MARIAGES

- 20/10/2023 Mme Christine MARCHAL
 et M. Patrice MAGRON
 28/10/2023 Mme Danielle BERRIEGTS
 et M. Sébastien LABROUCHE

DÉCÈS

- 07/10/2023 Pierre, Marcel GUENIFFEY
 13/10/2023 Claude, Paul, Arthur, Aloïs AMELINCK

Futurs parents et mariés : si vous avez répondu « non » à la possibilité de diffuser l'information dans la presse en remplissant votre dossier de mariage ou une déclaration de naissance (même à Dax ou à Bayonne), la commune ne diffusera pas cette information dans la Nouvelle. Si vous souhaitez cependant voir l'annonce paraître dans la rubrique « Les Seignossais », contactez le service État-civil, sur etat-civil@seignosse.fr



VOUS AVEZ LA PAROLE

L'éclairage public s'éteint à 23 heures. Est-ce que cette mesure s'applique également aux particuliers sur un terrain privé (piscine avec éclairage, allée privée etc.) ?

L'extinction de l'éclairage public sur le domaine public fait suite à un arrêté municipal, pris selon les directives gouvernementales de sobriété énergétique et s'inscrit dans une démarche écoresponsable. Aucune directive ne concerne l'usage des particuliers sur un terrain privé. Toutefois, la mairie, engagée dans la sensibilisation des habitants aux économies d'énergies, encourage chacun à adapter et réduire si possible ses consommations.

J'ai besoin de faire des photocopies et de me connecter à Internet. La commune peut-elle m'aider ?

Une photocopieuse-scanner est à votre disposition à l'accueil de l'hôtel de ville. Comptez 0,25 centimes d'€ pour une copie noir et blanc ; 1,30 € pour une copie couleur. Vous pouvez venir avec une clé USB. Pensez à prendre de la monnaie ! Un ordinateur avec une connexion Internet en libre service vous permet d'effectuer des recherches ponctuelles ou vos démarches en ligne.

Cher(e)s Seignossais(es),

Contexte oblige, ce nouveau numéro de la Nouvelle est un peu plus allégé qu'à l'accoutumée. À travers ces quelques pages, vous découvrirez les animations qui ont pu jaloner cette rentrée 2023, et notamment le retour du Quiksilver Festival. Cette édition, marquée par la présence des meilleurs surfers mondiaux sur nos côtes, a bénéficié de magnifiques conditions de glisse pour le bonheur des spécialistes comme des novices.

Le mois de novembre est également l'occasion de lancer l'aménagement du premier verger communal. Retenu dans le cadre du budget participatif, ce projet sera ouvert à tous et poursuit l'objectif de végétaliser toujours plus nos espaces publics. Associant les enfants de l'accueil de loisirs de l'Île aux Couleurs, il aura à coup sûr pour vocation de sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité locale et à l'entretien de ces essences propres à notre territoire.

Je ne saurais conclure cet édito sans évoquer les fresques, réalisées par le peintre local Miguel Etxebarria, qui viendront bientôt orner les murs de notre église à l'occasion de la fête patronale de la saint André. Ce beau projet a pour objectif de faire vivre notre patrimoine séculaire et de vous permettre de découvrir ou redécouvrir celui-ci. Ces fresques seront en exposition à la salle André Vidal avant leur installation définitive. Je vous invite à venir à la rencontre de Miguel qui saura j'en suis sûr vous retracer l'histoire de Saint André.

Votre dévoué,

Pierre Pecastaings
Maire de Seignosse

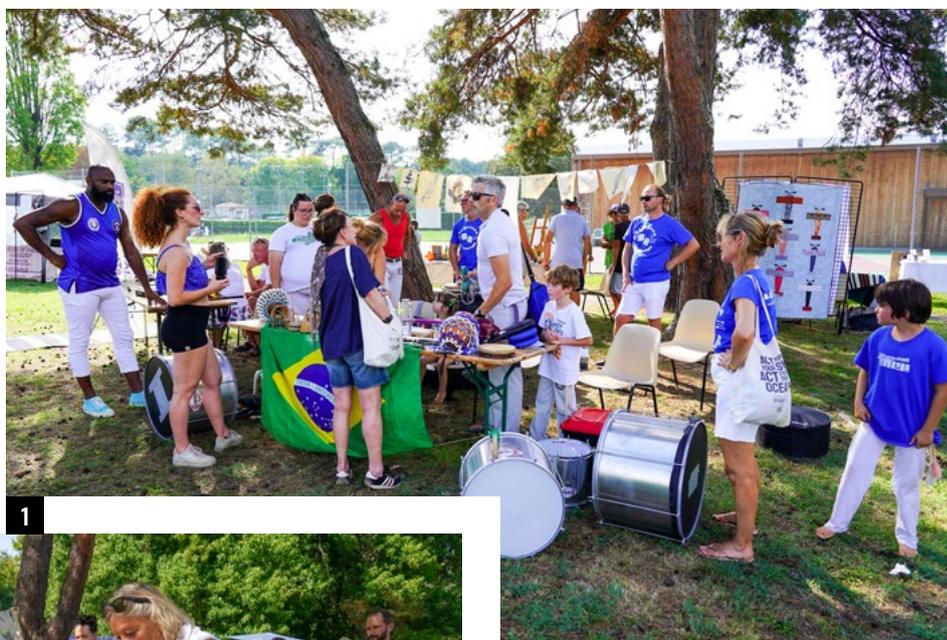
SOMMAIRE

2	VOTRE PAGE
3	ÉDITORIAL
4-5	RETOUR EN IMAGES
6	BRÈVES
7-9	ACTUALITÉ
10	CCAS
11	JEUNESSE
12	CULTURE & ÉVÈNEMENTS
13	ENVIRONNEMENT
16-17	VIE ASSOCIATIVE

VU À SEIGNOSSE

1 | À LA RENCONTRE DES ASSOS

C'est sous le soleil que s'est déroulé le Forum des associations, samedi 9 septembre, au Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe. La matinée était consacrée à la conférence des présidents d'associations, sur le thème des contrats aidés et des services civiques. Puis, de 14 à 18 heures, les Seignossais ont défilé en nombre à la découverte des activités proposées par plus de 25 associations présentes. Sport, culture, arts, activités sénior, nature-environnement, bien-être... de quoi repartir chargé d'activités pour l'année !



1



2 | IL N'A LAISSÉ PERSONNE SUR SA FAIM

Malgré une première soirée pluvieuse qui a nécessité quelques adaptations, le festival seignossais Faim d'été a fait carton plein, avec plus de 1200 participants de tous âges venus profiter de concerts et d'animations gratuites, les 22 et 23 septembre, au parc du stade Gilles Hiriart. « *Les performances artistiques organisées par We Art ont donné de la couleur et des paillettes à l'événement ; les lives et DJ sets ont enflammé les foules et nous avons eu beaucoup de participants aux initiations Djing* », analyse Joris Ardhui, membre de l'équipe organisatrice Little Family.



2



3

3 | EXPÉRIENCES À LA PELLE LORS DE LA GRANDE JOURNÉE EN FAMILLE

Le 16 septembre, les familles ont dû tenir le rythme ! Près de 400 personnes, parents, enfants et adolescents ont profité des ateliers scientifique et botanique, éveil corporel pour les tout-petits, loto des senteurs, balades à poney, accrobranche, archer arena, escape game et un joli concert de Duo Ballades pour finir. De bons moments partagés entre toutes les générations.

4 | DES VAGUES, DU SOLEIL ET DU SPECTACLE

Voilà un bon résumé de la première édition du Quiksilver Festival, qui s'est tenue du 27 septembre au 1^{er} octobre sur le spot des Culs Nus et de la Gravière à Soorts-Hossegor, à Capbreton et au skatepark du Penon. Près de 25 000 personnes s'y sont rassemblées sur la semaine. Dédié à la culture surf, le festival a proposé des épreuves de compétition innovantes, mais aussi des séances de rencontres et dédicaces, une journée parasurf, des compétitions de skate et des soirées chill ou endiablées. À noter que le duo français Jérémy Flores (à l'initiative du festival) et Michel Bourez ont remporté cette première édition côté professionnels.



4

© Fredregli



5

5 | À LA PÊCHE AUX BONNES AFFAIRES

Quoi de plus agréable que de chiner un dimanche, à la recherche de la bonne affaire ? Après un premier vide-grenier en mai, l'Espace Jeunes peut se satisfaire d'avoir attiré plus de 60 exposants et environ 200 visiteurs, dimanche 8 octobre, sous la halle couverte du bourg et le parking de l'école du Grand Chêne. Vêtements, chaussures, mobilier, livres, jouets et autres babioles ont changé de bras, délestant les vendeurs surchargés pour une seconde vie chez des acheteurs ravis.



7

6 | LE REMPLAÇANT EN TOURNAGE À SEIGNOSSE

La deuxième saison de la série *Le Remplaçant* a été tournée en octobre-novembre dans plusieurs communes landaises, dont Seignosse. Joey Starr y reprend du service en tant que Nicolas Valeyre, un prof de français original et sans complaisance qui vient d'être muté dans un lycée professionnel des Landes afin de se rapprocher de sa fille. Il met en place un projet pédagogique avec le Centre National d'Études Spatiales et le lycée... *Le Remplaçant* poussera-t-il ses élèves à décrocher la lune ? La série sera diffusée en 2024 sur TF1.



6

7 | LE MUR ACCUEILLE PABLITO ZAGO

Illustrateur, peintre sur toile et street artiste, Pablito Zago a fait escale à Seignosse du 20 au 24 septembre pour recouvrir le Mur (situé derrière le coworking à côté de la mairie) de son empreinte. Il nous laisse un drôle de bonhomme aux formes naïves et aux couleurs vives, inspiré de la BD, des arts primaires et du style graphique.

EN BREF

Le déploiement de la fibre touche à sa fin

Pour la partie SEIGNOSSE OCÉAN :

Le réseau public très haut débit en fibre optique est déployé et ouvert à la commercialisation sur environ 90% du secteur. La commercialisation débutera aux alentours du golf cette fin d'année. Seul le secteur des Casernes reste en cours de déploiement.

Pour la partie SEIGNOSSE BOURG :

L'entreprise de déploiement rencontre des difficultés à cause du mauvais état du réseau. Les travaux seront terminés pour la fin d'année mais l'ouverture commerciale



ne pourra pas avoir lieu avant la fin du premier trimestre 2024.

Pour tester votre éligibilité, rendez-vous sur nathd.fr/eligibilite

Des nouvelles du projet de jumelage

Vous le savez, Seignosse recherche sa ville jumelle. Lors d'un sondage, les habitants ont exprimé leur préférence pour une ville espagnole ou irlandaise. Des livrets de présentation de la commune réalisés par le Comité de pilotage ont été envoyés à six villes de chaque pays. D'autres contacts ont eu lieu via l'Association des communes jumelées de France et la Maison de l'Europe. Pour l'heure, 4 communes (2 espagnoles et 2 irlandaises) examinent notre dossier, ce qui peut prendre plusieurs mois.

Contact : jumelage@seignosse.fr



Les travaux de l'extension du cimetière démarrent

Votée lors du Conseil municipal du 7 mars 2022, l'extension du cimetière communal a débuté fin octobre. 6 mois de travaux environ seront nécessaires pour façonner le nouveau visage du lieu, agrandi de 3200 m². Il accueillera à terme 143 caveaux, 58 cases de colobarium et un jardin du souvenir.



Du retard dans le traitement des demandes de diagnostic arboricole

En raison d'un problème indépendant de la volonté de la commune, les personnes qui se sont inscrites pour un diagnostic arboricole fin 2022, pour la campagne de diagnostic arboricole 2023, n'ont malheureusement pas pu bénéficier du passage de l'expert. Le retard va cependant être rattrapé et les personnes concernées seront contactées pour une prise de rendez-vous courant 2024. Vous êtes propriétaire et souhaitez bénéficier du passage d'un expert arboricole qui évaluera la santé de vos arbres ? Remplissez le coupon ci-dessous et déposez-le à l'accueil de la mairie. Vous pouvez également envoyer un mail avec les informations requises à urbanisme-environnement.fr

Intéressés ? Faites-vous connaître !

Cette intervention se fait sur la base du volontariat.

Merci de faire parvenir votre demande à la mairie, avant le 31 décembre 2023, par courrier ou par mail, en précisant :

- Nom, prénom :
- Téléphone : • Mail :
- Adresse de résidence principale :
- Adresse du bien nécessitant le diagnostic :
- Nombre d'arbres et essences :



LES PREMIERS ARBRES DU VERGER COMMUNAL SONT PLANTÉS

Parmi les projets plébiscités dans le cadre du budget participatif 2022 figurait la plantation d'arbres fruitiers. C'est chose faite depuis fin octobre, avec la création d'un verger ouvert à tous. Une mission réalisée par le service Espaces verts, aidé des enfants pris en charge à l'accueil de loisirs pendant les vacances de la Toussaint.

C'est sur une parcelle communale située rue Victor Hugo que se sont retrouvés, lundi 30 octobre, les agents du service Espace verts et une quinzaine d'enfants de 5 à 8 ans pris en charge à l'accueil de loisirs l'Île aux Couleurs. Gaspard, Noémie, Camille et les autres avaient soigneusement préparé la sortie avec les animatrices le matin même. « *Comment ça pousse, un fruit ?* » demande, taquin, un jardinier. « *Il y a d'abord une graine, puis un arbre, puis une fleur, les insectes butinent la fleur et ça fait un fruit* » répond Gaspard du tac au tac. Prêts à en découdre avec la « *gadoue qui sent le crottin* », les enfants ont profité d'un rayon de soleil entre deux averses pour entreprendre joyeusement la prairie.

Cet espace communal de quelques 2 400 m² a été choisi par les Services techniques pour accueillir un verger ouvert à tous. Il s'agit d'un des projets lauréats présenté au budget participatif 2022. Des variétés locales et anciennes de pommier, cerisier, pêcher, poirier, plants de vigne rouge et blanc vont être plantés, mais aussi des mûres, myrtilles, fraises et du cassis. Une pergola sera installée à l'entrée et sur l'herbe, une table de pique-nique et des bancs inviteront à une pause gourmande.

« *Ouuuff !* » Après de vaillants coups de pelles et quelques rencontres avec des vers de terre, les petites mains installent les arbustes dans les trous, jettent une poignée d'engrais puis recouvrent soigneusement l'arbre de terre. Un sourire pour la photo, mission accomplie !



VACANCES DE LA TOUSSAINT BIEN REMPLIES À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants ont profité de nombreuses activités sur le thème « automne, nature et environnement » : un atelier petites bêtes (capture temporaire et observation d'insectes), visite et cueillette de pommes dans un verger, sortie cinéma, atelier « Laisse de mer » (découverte des débris naturels laissés par les marées sur le sable), promenades en forêt... Point d'orgue ? Une journée d'Halloween bien sûr ! Après avoir préparé leurs citrouilles, les enfants sont venus déguisés mardi 31 octobre. Chasse aux bonbons, défilé du plus beau déguisement et confection de gâteaux ont marqué une journée terriblement chouette.



LA COMMUNE RECLASSÉE « A » EN ZONE TENDUE POUR LE LOGEMENT

Suite à la publication d'un arrêté interministériel début octobre, la commune est reclassée en zone « A » du zonage dit « ABC ». Il s'agit d'un classement national des communes effectué par l'État en zones géographiques en fonction du déséquilibre entre l'offre et la demande de logements.

Auparavant classée B1, la commune est donc désormais classée A, en zone tendue. Par ordre décroissant de tension, les zones sont : A bis, A, B1, B2 et C. 6 autres communes landaises* ont été reclassées avec Seignosse. Le zonage ABC est utilisé pour définir l'éligibilité et les barèmes applicables :

- aux aides à l'accession à la propriété (prêt social location-accession, prêt à taux zéro, bail réel solidaire...)
- à l'investissement locatif (Pinel, Denormandie...)
- au logement locatif intermédiaire
- pour la fixation des plafonds de loyers des logements sociaux financés en PLS*.

Conséquence de ce reclassement, la com-

mune pourra accueillir du « logement locatif intermédiaire ». Il s'agit de programmes immobiliers qui, sans être du logement social, présentent des loyers inférieurs de 10 à 15 % au marché locatif local. Ils sont destinés aux classes moyennes (salariés, jeunes actifs et autres travailleurs). Ils peuvent également être pris à bail par des entreprises privées ou des organismes publics pour loger leurs travailleurs (saisonniers par exemple). Les investisseurs/constructeurs de ces logements sont des acteurs institutionnels (organisme HLM, société d'économies mixtes qui gèrent des logements sociaux, filiales d'action logement immobilier, caisses de retraites et de prévoyance, etc.) qui peuvent bénéficier d'un taux de TVA réduit (10%).

Concernant l'accession à la propriété, les plafonds de ressource pour bénéficier d'un prêt à taux zéro seront rehaussés à partir du 1^{er} janvier 2024, comme pour le bail réel solidaire. L'idée est de permettre à davantage de personnes de bénéficier de ces dispositifs.

Parmi les autres mesures, une moins connue est le plafonnement des honoraires des professionnels de l'immobilier imputables aux locataires.

* Soorts-Hossegor et Seignosse sont reclassées de B1 à A ; Soustons, Saint-Paul-les-Dax et Dax sont reclassées de B2 à B1 ; Mimizan est reclassée de C à B1.

** Prêts locatifs sociaux

LA COMMUNE DE SEIGNOSSE PORTE UN RECOURS À L'ENCONTRE DU PROJET RTE

La commune de Seignosse, représentée par son Maire Pierre Pecastaings, a décidé de porter un recours à l'encontre du projet d'interconnexion entrepris par la société RTE.

Informée du passage non désiré du tracé sur son territoire en 2020, l'équipe municipale a œuvré depuis cette date, afin que cette interconnexion ait le moins d'impact possible sur la population seignossaise et son environnement. La commune s'est par ailleurs exprimée en ce sens à l'occasion d'une motion votée en Conseil municipal au cours de l'année 2022.

Depuis, la concertation, et notamment l'avis du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN), a mis en exergue l'absence de réflexion par l'opérateur RTE quant à une alternative qui longerait l'autoroute depuis la région bordelaise.



La commune de Seignosse, désireuse que l'ensemble des solutions soient examinées, a donc décidé de saisir la justice afin que l'ensemble des possibilités puissent être analysées par le porteur de projet. Ce recours s'inscrit par ailleurs dans la droite lignée du refus exprimée par la commune de signer les différentes autorisations relatives à l'occupation du domaine public et privé communal pour les besoins du chantier.

Pour ce faire, la commune de Seignosse a diligenté son conseil afin que l'ensemble des procédures administratives nécessaires à un tel recours soient mises en œuvre à la suite de la publication des arrêtés fin septembre, portant validation du projet par l'État, et ce dans le respect des délais légaux prescrits par la loi.

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES INTÉGRALES À SEIGNOSSE

Par arrêté préfectoral n°2023-262 du 12 octobre 2023, les Seignossais sont appelés aux urnes, dimanche 26 novembre 2023 de 8h à 18h, pour de nouvelles élections municipales.

En effet, lorsqu'il ne peut plus être fait appel au suivant de liste et que le conseil municipal a perdu le tiers de ses membres, l'article L 270 du Code Électoral impose de procéder au renouvellement intégral du conseil municipal.

Les nouveaux conseillers municipaux seront élus pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'en mars 2026.

VAIS-JE RECEVOIR UNE NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE ?

Vous recevrez avant le 26 novembre une carte électorale par courrier à votre domicile, seulement si :

➤ **vous avez changé d'adresse postale sur la commune** et que vous en avez informé la mairie (mairie@seignosse.fr ou au **05 58 49 89 89**)

➤ **vous êtes situé dans le bureau de vote n°4 : en effet l'emplacement du bureau de vote a changé, auparavant situé à la salle des Bourdaines, il sera désormais à l'Accueil de loisirs l'île aux Couleurs, avenue Jean Moulin.**

JE SOUHAITE VOTER PAR PROCURATION, COMMENT FAIRE ?

Vous pouvez établir une procuration de 3 manières :

➤ **en ligne, avec le téléservice MaProcuration.** Après avoir rempli le formulaire, vous recevrez une référence d'enregistrement. Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat/ambassade pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.

➤ **sur place :** rendez-vous dans un commissariat, une brigade de gendarmerie, au tribunal de justice ou au consulat/ambassade. Remplissez le Cerfa à la main et présentez votre pièce d'identité.

➤ **formulaire à imprimer :** imprimer et remplir le Cerfa n° 14952*03. Puis rendez-vous au commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie, au tribunal judiciaire ou un consulat/ambassade pour remettre le formulaire et présenter votre pièce d'identité.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un autre

électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau du mandant pour voter à sa place. Il peut recevoir deux procurations, dont une seule établie en France.

QUELLES PIÈCES DOIS-JE PRÉSENTER LE JOUR DU SCRUTIN ?

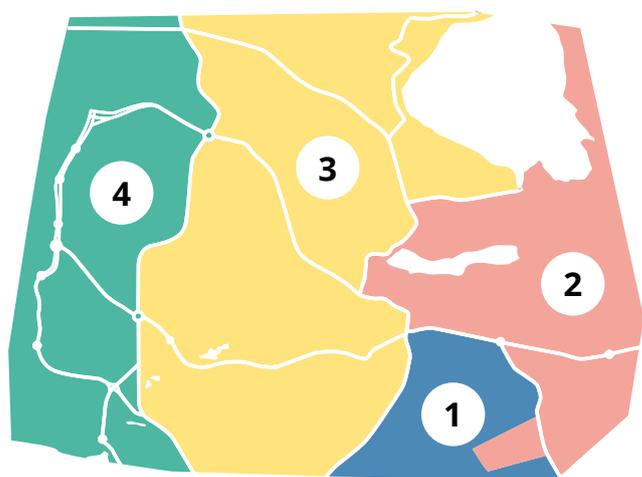
Vous devez présenter une pièce d'identité avec photo* et si possible votre carte d'électeur sur laquelle est notée le numéro de votre bureau de vote.

* **Vous pouvez présenter l'un des documents suivants :**

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

Attention : vous devez présenter l'original du document. Une photographie ou un téléchargement sur smartphone, une photocopie, ne sont pas acceptés.

OÙ SONT SITUÉS LES BUREAUX DE VOTE ?



BUREAU 1 & BUREAU 2

Salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe, avenue du Parc des sports, 40510 Seignosse

BUREAU 3

Salle André Vidal, place de la Victoire, 40510 Seignosse

BUREAU 4

Accueil de loisirs l'Île aux Couleurs, 11 avenue Jean Moulin, 40510 Seignosse

CCAS

LES SÉNIORS RAVIS DE LA SEMAINE BLEUE



Plus de 70 personnes (hors résidents de l'Ehpad l'Alaoude) ont participé aux différentes animations organisées par le CCAS dans le cadre de la Semaine Bleue, du 2 au 6 octobre. Découverte de nouvelles activités, temps d'échanges et d'information sur la santé, le numérique ou le droit... Yvette a particulièrement apprécié la rencontre avec une notaire. « À nos âges, on se questionne sur l'héritage, les formalités pour transmettre à nos proches. C'était bien de rencontrer une professionnelle, car on n'ose pas toujours faire le premier pas. » André, lui, a préféré la formation aux premiers secours. « Très intéressante. Espérons que je n'en ai pas besoin tout de suite ! » Les temps conviviaux ont permis aux invités de se retrouver dans un contexte plus léger, autour d'un déjeuner

au restaurant, d'une visite de la chocolaterie Rookyto et du thé dansant. Enfin, le temps intergénérationnel, sous forme de rencontre entre seniors et petits Seignossais pris en charge à l'accueil de loisirs a eu du succès. « J'ai passé un agréable moment, entourée de tous ces enfants. Ça donne le sourire ! » confie Paule. Le CCAS remercie tous ses partenaires ainsi que les animatrices de l'Île aux Couleurs pour cette belle semaine.



VOS RENDEZ-VOUS

- **Permanence écrivain public** : lundi 4 décembre, de 15 h à 18 h.
- **Permanence de la mutuelle communale** : vendredi 15 décembre et mardi 9 janvier, de 9h30 à 12h30.

Sur inscription au [05 58 49 89 83](tel:0558498983) ou ccas@seignosse.fr

COLIS OU REPAS DE NOËL ? DILEMME...



Comme chaque année, la commune gâte les 72 ans et plus à l'approche de Noël. Deux formules vous sont proposées cette année, au choix :

- **un déjeuner**, le 14 décembre, dans la salle de réception du Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe, ponctué d'un karaoké et de danses (12h-18h, sur inscription, places limitées.)
- **ou un colis gourmand sucré-salé** (terrines de la terre et de la mer, chocolats...)

Vous recevrez une invitation précisant tout cela dans les prochains jours. Faites votre choix et renvoyez-la au CCAS. Vous n'avez pas reçu le courrier ? Contactez le CCAS au [05 58 49 89 83](tel:0558498983).

VOUS SOUHAITEZ ASSISTER AUX SPECTACLES DES SESSIONS CULTURELLES MAIS NE POUVEZ VOUS DÉPLACER ?

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) POUR SUIVRE UNE FORMATION AUX 1^{ERS} SECOURS ?

Faites-vous connaître auprès du CCAS, qui, en fonction du nombre de personnes intéressées, pourra organiser un transport ou une formation.

JEUNESSE

LE RIJ A 1 AN

L'an dernier, le Service Jeunesse installait le Relais Information Jeunesse (RIJ), dispositif d'aide et d'information des jeunes de 15 à 25 ans.



Depuis son inauguration, en novembre dernier, près de 60 jeunes ont bénéficié d'une action, que ce soit pour un conseil ou un suivi particulier. Accompagnant les jeunes dans leur quotidien, le RIJ propose animations et ateliers dans et hors les murs. Il comprend les dispositifs suivants :

- bourses BAFA, permis et BNSSA
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) : dispositif gratuit à destination des collégiens et lycéens (vendredi, de 17h à 19h) qui fait le lien avec les établissements scolaires afin d'aider les jeunes sur leurs difficultés :

expression écrite, orale, confiance en soi, méthodologie de travail...

- Pass jeunes : carte gratuite pour tous les Seignossais de 11 à 25 ans leur permettant de bénéficier d'avantages et réductions dans diverses enseignes partenaires des Landes et du Pays-Basque.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 10h30 à 16h30 ; mercredi de 10h à 18h ; vendredi de 13h30 à 18h30. Il est préférable de prendre RDV, sur rij@seignosse.fr



LE 28 NOVEMBRE, UNE SOIRÉE D'ÉCHANGES POUR PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT

Parents, le service Jeunesse vous convie à une soirée spéciale. Comment prévenir le harcèlement et trouver des solutions face à ce phénomène de plus en plus répandu ? Posez vos questions aux professionnels de La Maison de la Protection des Familles (unité de gendarmerie des Landes) qui sera présente. La soirée est ouverte à tous et se terminera autour d'un pot de convivialité.

Réservations obligatoires auprès de

julie.beyrand@seignosse.fr ou au **06 71 61 84 68**.



SOUTENEZ UN PROJET JEUNES, MANGEZ DES CHOCOLATS !

La junior asso Mong (encadrée par le service Jeunesse) organise une vente de chocolats pour financer son projet de solidarité avec le Viêt Nam. Flashez le QR code pour accéder directement à la vente et mettez le nom de Julie Beyrand pour la remise des commandes. Vous pouvez aussi commander sur des bulletins papier, disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville.

LES JEUNES ÉLUS SONT INSTALLÉS

Le Conseil Municipal des Jeunes a effectué son installation le mercredi 4 octobre. Les nouveaux élus, sous le regard de leurs parents, ont reçu leur écharpe tricolore. C'était l'occasion de remercier l'engagement de ces jeunes de CM1 et CM2 auprès de leur commune. La première commission de travail des 16 jeunes du CMJ a eu lieu le jeudi 19 octobre pour poursuivre ou débiter de nouveaux projets.



CULTURE / EVENEMENTS

EXPOSITION ET INAUGURATION DES TABLEAUX DE MIGUEL ETXEBARRIA



Nous vous en parlions dans la Nouvelle de mai-juin dernier. Miguel Etxebarria, peintre seignossais, a réalisé cet hiver six tableaux représentant la vie de saint André, patron de l'église paroissiale. Les toiles de 4 x 3 mètres baignées de lumière et de couleurs racontent la vie d'André, en intégrant l'environnement actuel de la commune. Étang blanc, fronton, lavoir de la Fontaine des Sables, vêtements et accessoires contemporains... Les plus

observateurs pourront même identifier quelques têtes seignossaises connues ! Les œuvres seront d'abord exposées au public, **du 14 au 19 novembre, salle Vidal, de 15h à 18h**, en présence de l'artiste. Puis, elles seront installées définitivement dans l'église du Bourg. À cette occasion, **une inauguration ouverte à tous aura lieu le 30 novembre**, jour de la saint André, à 18 heures, suivi d'un pot convivial. Venez nombreux !

RENDEZ-VOUS SUR LE MARCHÉ DE NOËL

Les 1^{er}, 2 et 3 décembre, Seignosse ouvre la période des festivités de fin d'année avec le Marché de Noël. Demandez le programme !

On vient de loin pour participer au Marché de Noël seignossais, et pour cause ! Sous le village des créateurs, 35 artisans vous proposent leurs produits fabriqués maison. Bijoux, textiles, objets recyclés, créations florales, illustrations, produits gourmands... de quoi gâter ses proches ou se faire un petit plaisir. Samedi et dimanche à 18h, le Père Noël se prêtera au jeu des photos avec les familles dans son traîneau, sur le parc de la mairie. Comme l'an dernier, de nombreuses animations rythmeront le week-end : démonstrations de danses par les associations, direct studio de Côte Sud FM, manège, balades en calèche ou à poney, sans oublier La Boîte à Musique qui assurera le DJ set. Sans oublier la halle gourmande et son lot de tentations : vin chaud, fromages fondus,

plancha, champagne, St-Jacques et desserts réalisés par l'Espace Jeunes.

Retrouvez le programme complet sur www.seignosse.fr et en mairie !



LE THÉÂTRE À L'HONNEUR DES PROCHAINES SESSIONS CULTURELLES

LA RUE DES AUTRES,

Cie Jour de Fête

Sacha, une jeune libraire, croise la route d'un vieux clochard qui semble avoir vécu des aventures un peu trop extraordinaires pour être vraies. Ils s'ignorent, se moquent, discutent, s'écoutent et s'apprivoisent, se confient... Sacha changera peu à peu le regard qu'elle porte sur les autres et sur elle-même. Une belle histoire qui ne laissera personne indifférent.

Vendredi 17 novembre, 20h, salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe



« CACHÉ DANS SON BUISSON DE LAVANDE, CYRANO SENTAIT BON LA LESSIVE... »

Cie Hecho en Casa

Voici l'histoire de Cyrano transposée au Japon, à l'époque médiévale. Pari osé et réussi : la mise en scène est rythmée, les décors et costumes magnifiques. Sans oublier l'interprétation confondante des trois jeunes comédiennes qui, grâce au jeu des masques, interprètent tour à tour Cyrano, Christian et Roxane. (Re)découvrez Cyrano sous un autre jour, avec beaucoup d'humour !

Vendredi 15 décembre, 20h, salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe



PRENEZ VOS BILLETS EN LIGNE : seignosse.fr/billetterie

ENVIRONNEMENT

LA RÉSERVE NATURELLE DE L'ÉTANG NOIR FAIT PEAU NEUVE

Nouvelle entrée, refonte de l'espace d'accueil et des aménagements extérieurs donnent une nouvelle envergure à cet espace protégé.

De fins troncs d'arbres implantés dans le sol se croisent, laissant un passage pour pénétrer dans la Réserve naturelle de l'Étang noir. On emprunte un chemin qui va zigzaguant, laissant derrière lui l'atmosphère du Bourg et le rythme du passage routier et cycliste. « Vous êtes invité à ralentir dans cet endroit décalé, un peu fouilli, et à être curieux », sourit Stéphanie Darblade, conservatrice de la réserve. Dans la maison d'accueil, entièrement réaménagée, à vous de percer les

mystères de l'étang noir. Au sol, des stickers représentent les différents éléments (végétal, eau, terre) constitutifs du milieu humide ; sur les poutres et les fenêtres sont perchées des silhouettes d'animaux. Le mobilier en bois incite à ouvrir les tiroirs, retourner des planches au mur, jouer, admirer une exposition temporaire ou mettre un casque pour ressentir la vie qui grouille dans la réserve. Autour de la maison, de nouveaux panneaux signalétiques ont été installés, ainsi que

des assises bois et des bancs. « Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels a bénéficié d'une aide de l'État qui a permis ce réaménagement », explique Stéphanie Darblade. Nous sommes fiers de ce projet dans lequel nous nous sommes beaucoup investis ».

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 10h-12h et 14h-17h (sauf juillet -août : 10h-18h30 du lundi au vendredi ; 10h-13h et 14h-17h30 le samedi et dimanche)

LA RÉCOLTE DU LIÈGE, ACTIVITÉ TRADITIONNELLE ET FILIÈRE ÉCONOMIQUE LOCALE



Autour d'un chêne-liège, deux « leveurs » fendent l'écorce sur la longueur à l'aide d'une hache. Simultanément, ils font tourner la hache pour décoller le liège du tronc. « Craaac », fait le bruit, étonnant et caractéristique, du liège qui cède et se décolle doucement. Les hommes séparent l'écorce en introduisant le manche

Au début du mois de juillet et en septembre, une dizaine de spécialistes venus de toute la région se sont retrouvés dans la forêt communale pour lever l'écorce du chêne-liège.

biseauté de la hache et effectuent un mouvement de torsion entre l'écorce et la « mère », la couche qui se trouve sous l'écorce et couvre le bois du tronc. Puis la planche est soigneusement retirée de l'arbre.

À Seignosse, la récolte du liège est organisée dans le cadre d'une concession, dont le dernier renouvellement a été voté lors du Conseil municipal de juillet pour une durée de 9 ans. Une convention tripartite est signée entre la mairie, propriétaire de la forêt, l'ONF, qui en assure la gestion et l'association Le Liège Gascon, qui récolte, valorise et promeut le développement du chêne-liège. La tâche, physique, très technique, est pratiquée par une poignée de professionnels issus d'entreprises

de travaux forestiers manuels.

Le liège récolté servira à la fabrication de bouchons pour les planches les plus nobles. Le rebut concassé produira des panneaux d'isolation, des revêtements muraux, du linoléum... mais aussi des semelles de chaussures ou des dessous de plats. « Actuellement, nous récoltons 7 à 8 tonnes par an », explique Maël Soleau, responsable ONF sur la commune. L'objectif est de monter en puissance progressivement, tout en respectant le cycle de vie de nos arbres. ».

Avis aux amateurs : l'association Le Liège Gascon manque de leveurs et organise des formations chaque année pour apprendre à réaliser cette tâche ancestrale.

LES ASSOS

LES COLLECTIVITÉS DOIVENT SE MOBILISER POUR LA STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Durant les 2 années de la crise COVID nous n'avons pas pu mener à bien nos campagnes de stérilisation et depuis, nous en payons les conséquences désastreuses. Certaines municipalités comprennent l'urgence et participent aux frais de stérilisation, hélas elles sont trop rares. D'après le code rural ; les maires sont responsables des chats errants sur leur

commune. Et parce que la plupart payent une subvention à la fourrière de Capbreton, ils se dédouanent en disant qu'ils font ce qu'il faut.

Or la fourrière de Capbreton ne fait pas de campagne de stérilisation et ne prend pas en charge les chats errants. Ils sont juste débordés par les abandons. La mission "chats errants" incombe donc aux associations et malgré les dons et subventions nos frais vétérinaires explosent. Il faut que la France se mobilise sur ce problème qui est si simple à résoudre. Il suffit que, chaque année, les communes conduisent des campagnes de stérilisation avec les associations locales pour prendre en charge 20 à 30 chats. Ainsi les populations félines se réguleront au fur et à mesure et fini les cris à l'aide des assos. Notre activité reviendra à la normale et nous pourrons à nouveau aider sereinement les particuliers à gérer des chats errants dans leur jardin.



Le 19 octobre à SEIGNOSSE

TIR À L'ARC*
*Réservée aux personnes porteuses de handicap

1ère Edition

CONVIVIALITÉ, PARTAGE, RENCONTRES
L'Association Hancorps Plus a le plaisir de vous convier à la 1^{ère} Edition de la Journée de Tir à l'Arc, au Pôle Sportif et Culturel Maurice Ravailhe.

9h30
Accueil des participants

10h00
Présentation des produits et du matériel et 101119

12h00
????

14h00
Reprise des activités

TOUS NOS ATELIERS ET NOS ACTIVITÉS SONT GRATUITS.

Renseignements : 06 89 50 37 66
hancorpsplus@gmail.com

Avec la participation de la ville de SEIGNOSSE

DAX

HANCORPS PLUS

hancorpsplus@gmail.com

Open your ambitions !

LE 27 SEPTEMBRE, QUELLE FÊTE AU HALL DES SPORTS !

M. Bernard Henry, président et fondateur de l'association HANCORPS PLUS a organisé la 12^{ème} édition de HANDISPORT. Comme d'habitude, environ 14 foyers se sont rendus à Seignosse pour profiter des activités proposées par l'association. « *Nous avons eu des personnes non voyantes, des enfants lourdement handicapés très sportifs qui ont décanillé les cages du gardien Cartouche et ses acolytes féminines. Le bowling a eu aussi beaucoup de succès. Ce fut une superbe journée* » rapporte Alain, bénévole. L'association a enchaîné, le 19 octobre, avec la 1^{ère} édition de Handi Tir à l'arc, au parc du stade Gilles Hiriart, toujours réservé aux personnes porteuses de handicap. Puis, le 4 novembre, avec la 2^{ème} édition de Handi Cuisine ! L'association ne s'arrête jamais pour les autres.

ASSOCIATION CORPS EN LUMIERE

L'association Corps en lumière propose tout au long de l'année des cours de Yoga, Tai chi et Qi gong à Tosse et à Seignosse. Nous proposons aussi des animations, spectacles, stages et formation de danse Bollywood. Les 6 professeurs sont diplômés ou en cours de validation de leur formation. Prenez note : le prochain stage de danse Bollywood, aura lieu dimanche 5 novembre, à l'espace culturel Malungos, de 11h à 12h30.

Pour connaître toutes les informations vous pouvez aller sur notre site

www.yoga-bollywood.com

TRICHI SURF TRIBE

STAGE TOUT PUBLIC

CYRILLE FAVRIOU

CORPS, SOUFFLE, ESPRIT : REZELORER LA NOTION D'ÉNERGIE INTERIEURE

SEIGNOSSE / 13-14 JANVIER

SALLE ANDRÉ VIDAL

Background de l'intervenant :

MEDECINE CHINOISE, acupuncture, TAICHI, Qi Gong, systemA

10H - 12H30
14H00 - 17H

TARIF 2 JOURS : 120 €
TARIF JOUR : 70 €

SEIGNOSSE



CÔTE SUD FM À VOTRE ÉCOUTE

Votre radio locale et associative Côte Sud Fm est à votre écoute et à votre service toute l'année sur **90.3** ou www.cotesudfm.fr.

N'hésitez pas à nous faire part de vos événements, nous les diffuserons sur nos ondes cotesudfm90.3@gmail.com / 06 88 87 13 00 / www.cotesudfm.fr.

LE SECOURS CATHOLIQUE, INNERWHEEL ET KIWANIS MAIN DANS LA MAIN

Une résidente de Seignosse a malheureusement cumulé les accidents de vie (séparation, changement de vie, éducation seule de son fils fragile). Des soucis de santé importants ne lui ont pas permis de rebondir et peu à peu la spirale de l'endettement s'est mise en place. N'ayant jamais fait appel à l'aide, sa situation est connue enfin mais tardivement par le Secours Catholique. Elle ose enfin aller voir une assistante sociale qui nous communique son dossier. Un partenariat se met en place avec Inner Wheel Côté Dunes. Nous l'aidons dans un premier temps (bons alimentaires, paiement factures en souffrance, recherche d'emploi). Très volontaire et malgré une santé pénalisante, elle prend tous les petits boulots. Elle circule à bicyclette. Afin de lui permettre de se déplacer plus facilement, la décision est prise : nous allons lui acheter un



scooter. L'association Kiwanis Hossegor Côte Sud répond favorablement à notre sollicitation de co-financement ainsi que Robert, une personne qu'elle accompagne au quotidien. Depuis que le scooter lui a été remis, une nouvelle vie commence pour elle. Nous lui souhaitons le meilleur et nous n'en doutons pas. Bonne chance et merci à tous.

Josy et Sylvie, Secours Catholique

LE MIMOSA SEIGNOSSAIS

Avant l'arrivée de l'hiver et pour profiter d'une belle journée d'été indien, Le Mimosa Seignossais s'est transporté aux bassins des lumières (Dali et Gaudi) et a circulé dans un bus à impérial au centre de Bordeaux. Un repas gourmand au bassin à flot a redonné de l'énergie aux 41 participants. Quel plaisir !



ASSOCIATION CULTURELLE DE SEIGNOSSE

Vous avez du temps de libre et vous souhaitez le mettre à profit, venez nous rejoindre au sein de l'Association culturelle où vous pourrez vous initier ou vous perfectionner au crochet, tricot, couture, mosaïque, photo, reliure d'art, peinture sur porcelaine, conversation espagnole, vitrail.

Tout renseignement au **06 07 15 28 23**

A.G. DÉPARTEMENTALE DES CLUBS CYCLOTOURISTES FFCT/ FFVÉLO DES LANDES

Le 22 octobre 2023, le cyclo club de Seignosse a accueilli, dans les salles de réception de la commune, l'assemblée générale 2023 de la Fédération Française de Cyclotourisme du département des Landes. Cette réunion, qui rassemblait les dirigeants et adhérents de la trentaine de clubs landais, s'est tenue en présence du vice-président de la FFCT Nouvelle Aquitaine, Daniel Petrisans, ainsi que de M. le maire, Pierre Pécastaings et de Cyril Gayssot conseiller départemental. En plus des bilans de l'année, des projets de randonnées et des modalités d'affiliation pour 2024, la question concernant la sécurité à vélo a été développée. Plusieurs trophées ont été remis par Christian Navarret, président départemental et 7 récipiendaires ont été honorés pour leurs performances sportives ou leur investissement. A l'issue de la réunion et de l'apéritif, le déjeuner a été pris dans un restaurant seignossais.

AGENDA

SAMEDI 11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1945

12h, Monument aux Morts

DU 14 AU 19 NOVEMBRE

EXPOSITION

« LA VIE DE SAINT ANDRÉ »

15h-18h, Salle André Vidal

VENDREDI 17 NOVEMBRE

SESSION CULTURELLE :

« LA RUE DES AUTRES »

Théâtre, 20h, Salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

8h-18h, dans les 4 bureaux de vote

JEUDI 30 NOVEMBRE

INAUGURATION DES TABLEAUX "LA VIE DE SAINT ANDRÉ"

18h, Église du Bourg

DU 1ER AU 3 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

Autour de la mairie

Programme : www.seignosse.fr

MARDI 5 DÉCEMBRE

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE (Algérie, Maroc, Tunisie)

12h, Monument aux Morts

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

SESSION CULTURELLE « CACHÉ DANS SON BUISSON DE LAVANDE, CYRANO SENTAIT BON LA LESSIVE »

Théâtre

20h, salle de réception du Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

ATELIER FAMILLE BRICOLAGE DE NOËL

Dès 3 ans, de 10 à 12 h, Espace jeunes

Sur inscription julie.beyrand@seignosse.fr

01·02·03 DÉCEMBRE

SEIGNOSSE • PLACE DE LA MAIRIE


Marché
de
Noël



VILLAGE DES ARTISANS



ANIMATIONS

DÉGUSTATIONS

